

Nous donnons dans cette circulaire le plan d'une bergerie peu coûteuse mais complète. Ce plan pourvoit à un grenier d'une capacité suffisante pour loger tous les fourrages nécessaires à l'alimentation des moutons pendant l'hiver. On peut, si on le désire, construire un caveau à racines bon marché sous la chambre d'alimentation et la loge d'agnelage.

Il y a bien des fermes où une construction encore beaucoup moins coûteuse ferait tout aussi bien l'affaire, surtout si l'on n'a pas besoin de grenier et si la bergerie communique avec une grange. Dans les provinces des Prairies, par exemple, où l'on garde très bien les gros fourrages en meules, une construction plus simple et sans grenier conviendrait tout aussi bien. De toutes façons, cependant, le même plan peut être employé avec ou sans grenier; dans ce dernier cas on raccourcit les poteaux et on élimine le plancher et les solives du grenier.

Les murs et les fondations sont en béton, mais ils peuvent être remplacés par des piliers de fer ou de bois qui diminuent encore les frais de construction. Il faut avoir bien soin, cependant, de poser ces piliers solidement pour empêcher tout soulèvement ou tout fléchissement qui pourrait disjointre les parois, permettre à l'eau de s'introduire et raccourcir la durée de la construction.

DEVIS.

1. La base des murs doit être conforme au plan. Le mur de béton s'élève à une hauteur d'un pied au-dessus du sol. Le béton est fait de la façon suivante: 1 partie de ciment de Portland de la meilleure qualité, 2 parties de sable propre et rude et 4 parties de pierres concassées ou de gravier propre, variant en dimension de $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{4}$ pouce de diamètre. Inutile de faire des planchers de béton. Les planchers des loges sont en terre. Le plancher du passage et de la chambre d'alimentation est en planches emboutées de $\frac{3}{8}$ de pouce.

2. Les soles se composent de deux madriers de 2 x 6 pouces, à joints coupés, boulonnés à la fondation de ciment.

3. La charpente des murs se compose de poteaux et de colombages de 2 x 6 pouces, montés sur les soles. Les sablières se composent de deux madriers de 2 x 6 pouces, à joints coupés. Les colombages sont à 24 pouces d'écartement. Les murs sont recouverts à l'extérieur d'une épaisseur de planches d'un pouce, de préférence planées d'un côté et revêtues de couvre-joints. Inutile de recouvrir l'intérieur des colombages. Les chevrons sont des madriers de 2 x 6 pouces à 24 pouces d'écartement. Ces chevrons sont revêtus, sur le dessus, d'une épaisseur de planches d'un pouce, recouvertes de bardeaux en cèdre de bonne qualité, exposés à l'air, de $4\frac{1}{2}$ pouces, ou d'un bon papier spécial à toiture.

4. Les loges sont séparées l'une de l'autre par des râteliers portatifs. Inutile d'avoir d'autres cloisons. Ces râteliers sont aménagés pour recevoir des fourrages des deux côtés. (Voir circulaire n° 66.)

5. Le plancher du grenier est recouvert de planches emboutées de $\frac{3}{8}$ de pouce, placées dans le sens de la longueur du bâtiment. Les planches emboutées sont préférables aux planches brutes, car les toisons des moutons peuvent ainsi se tenir beaucoup plus propres.

6. Ce plan pourvoit à un bon nombre de fenêtres, de grandeur commode. Toutes ces fenêtres sont sur charnières au bas, à affleurement de l'intérieur du cadre. Elles s'ouvrent donc de haut en bas.

7. Les devants des loges, le long du passage, peuvent se composer de planches d'un pouce, surmontées d'une barre de 2 x 3 pouces. Si on le désire, cependant, on peut mettre des râteliers le long du devant de la loge, contre le passage. C'est un avantage que d'avoir des portes légères dou-